

L'EXEGESE EXPLIQUEE

ÉMILE Nicole

Écouter la Parole de Dieu : il faut pour ce/a bien la comprendre. Dieu lui-même nous invite à en rechercher le sens et nous assiste dans cette tâche par son Saint-Esprit.

Le mot exégèse est un terme d'origine grecque qui signifie *interprétation, explication*.

Statut

Est-il nécessaire d'interpréter la Bible ? Quel est le statut de l'interprétation dans le processus de la révélation ?

L'interprétation, discours ajouté au texte pour en préciser le sens, apparaît nécessaire pour des raisons matérielles ; elle correspond d'ailleurs aux intentions divines et à la nature de la révélation biblique.

Plusieurs circonstances rendent une interprétation nécessaire.

1) Le texte et les lecteurs n'appartiennent plus à la même communauté linguistique. Le texte ne leur est plus accessible que sous la forme de traductions. Celles-ci peuvent être considérées comme des équivalents pratiques de l'original, mais les différences qui existent entre elles appellent des explications et une recherche appropriée.

2) Un écart historique, géographique, culturel s'est aussi creusé rendant nécessaire la récolte et la communication de nombreuses informations utiles au lecteur.

3) L'interprétation du texte laisse apparaître des différences assez sensibles entre les croyants. Les désaccords rendent d'autant plus nécessaire l'étude attentive du texte si l'on ne veut pas que les choix soient déterminés par des critères extérieurs au texte, ce qui en réduirait la fonction normative.

4) L'importance du texte est telle qu'aucun effort ne doit être négligé pour en percevoir le sens de manière aussi précise que possible.

Cet effort d'explication que les circonstances semblent rendre inéluctable se trouve aussi sanctionné par la Parole elle-même.

La fonction de communication et d'explication de la Parole est clairement attestée dans l'Écriture. C'est l'une des fonctions du prêtre dans l'Ancienne Alliance (Dt 17.17 ; Né 8.8), et si le Nouveau Testament ne mentionne pas de don d'interprétation en rapport avec l'Écriture, on peut considérer que le don et le ministère d'enseignement plusieurs fois cités se rapportent à cette tâche, ainsi qu'en témoignent les recommandations de Paul à Timothée concernant la garde et la transmission du « bon dépôt » (1 Tm 6.20 ; 2 Tm. 1.14).

La nature même du discours (des discours) choisi par Dieu pour l'Écriture constitue un appel à la réflexion, au commentaire. On peut songer en particulier au récit ou au proverbe où, dans le texte, le sens n'est donné que partiellement pour inciter le lecteur à la recherche. Ainsi la Bible n'est pas seulement le lieu d'un sens donné, mais aussi le lieu où s'exerce dans l'environnement le plus favorable, sous le contrôle du texte dans son ensemble, une quête du sens à laquelle Dieu lui-même nous invite.

On observera enfin que le caractère progressif de la révélation, et en particulier la différence entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, justifie une explication des textes anciens dont le sens apparaît plus nettement à la lumière des révélations nouvelles. L'exemple de Jésus (Lc 24.27 où est employé le verbe *diermèneuô*) a été suivi par Philippe (Ac 8.30-35), Paul (Ac 17.3), plus généralement par tous les chrétiens. On se gardera de l'oublier en pratiquant l'exégèse de l'Ancien Testament.

De ces considérations il découle que la fonction d'interprète n'est pas seulement technique, mais aussi et d'abord spirituelle. Même si le travail exégétique proprement dit est surtout lié à

l'étude de problèmes techniques, parfois complexes, il relève en fait de l'exercice d'un don spirituel. Celui qui l'exerce doit le faire au bénéfice de la communauté, non par simple goût ou curiosité personnelle, ni pour se distinguer ou s'élever au-dessus des fidèles, mais comme un service rendu à Dieu et à ses frères.

Définition

Au sens le plus étroit, dans le vocabulaire des sciences bibliques, le terme exégèse désigne un type particulier de commentaire du texte dont les traits distinctifs sont les suivants, pour l'Ancien Testament :

1) Le commentaire porte sur le texte dans sa langue d'origine (hébreu ou araméen) et, bien que l'on tienne compte des versions anciennes et modernes, c'est lui qui constitue la référence ultime.

2) Le commentaire doit apprécier, en fonction des documents qui sont en notre possession, la manière dont le texte a été transmis, et, le cas échéant, arbitrer entre les variantes proposées.

3) Le commentaire doit comporter un examen critique des interprétations les plus probables ou les plus fréquentes. On ne peut se contenter de présenter sa propre solution sans avoir exposé et discuté, aussi objectivement que possible, les solutions concurrentes.

4) La présentation doit correspondre aux normes académiques : toute affirmation ou toute citation doivent être justifiées ou signalées de telle manière que le lecteur ait les moyens de les vérifier.

Ces quatre caractéristiques distinguent le commentaire exégétique des autres types de commentaire (méditation, prédication).

Il n'est pas sûr que cette définition fasse l'unanimité parmi les exégètes modernes. Beaucoup proposeraient d'y ajouter les démarches caractéristiques de la méthode historico-critique : analyse critique des sources, de la forme, des traditions, de la rédaction. Nous refusons de considérer ce type d'analyse comme indispensable à la compréhension du texte ; la troisième caractéristique garantit d'ailleurs une prise en compte des résultats de la méthode historico-critique par l'interprète qui la récuse.

Après ces brèves remarques fondamentales, il convient de proposer une méthode pratique. On le fera en décrivant un modèle.

Méthode

Le modèle qui suit a surtout une fonction pédagogique, ses diverses parties permettent de décrire tous les éléments que doit comporter le travail exégétique.

1) Brève présentation du texte

Elle s'impose lorsque l'on commente une courte section. L'introduction situera brièvement le texte dans son contexte. On pourra aussi dire quelques mots sur l'importance du passage étudié, sur l'enjeu que représente son interprétation. On veillera à poser des questions plutôt qu'à donner déjà des réponses, on évitera de présenter le contexte d'une manière qui présupposerait déjà résolues les questions abordées dans le travail.

2) Notice bibliographique

Qu'elle figure au début ou à la fin de l'exposé, elle permet au lecteur de se faire une idée des travaux parus. La bibliographie est toujours sélective, la sélection est imposée par les limites de la documentation disponible, elle doit être aussi décidée en fonction de critères qu'il conviendra d'établir (ceci concerne surtout les textes les plus commentés).

3) Traduction du texte

Celle-ci implique un certain nombre de décisions qui feront l'objet de notes de traduction ou de critique textuelle ou même d'une discussion approfondie dans le cours de l'exposé. Les parenthèses, les crochets, les notes incises dans le cours de la traduction doivent être évitées en raison de leur ambiguïté. La traduction doit exprimer *en français* ce que dit le texte en hébreu. Le mot à mot doit être réservé aux notes explicatives.

4) Notes de traduction

Elles ont pour but d'expliquer ou de justifier la traduction chaque fois qu'il est nécessaire. Les notes peuvent préciser le sens d'un mot, l'analyse d'une forme, la syntaxe d'une phrase, signaler le mot à mot, justifier les écarts formels entre le texte et sa traduction. La note doit rester brève ; dès qu'une discussion élaborée se révèle nécessaire, elle doit être reportée à la partie centrale du travail. Les renvois dans le texte facilitent la lecture des notes.

5) Notes de critique textuelle

Ces notes pourraient précéder les notes de traduction ou leur être associées, comme on le voit dans plusieurs commentaires. Établies à partir de l'apparat critique de *la Biblia Hebraica Stuttgartensia*, elles doivent identifier correctement les documents cités, les variantes en cause (toujours traduites en français) et proposer chaque fois une décision dûment motivée.

6) Discussion des problèmes exégétiques

C'est la partie essentielle du travail et la plus difficile à organiser. La clarté de l'exposé et la réussite du travail dépendent de la capacité de l'interprète à maîtriser son sujet, c'est-à-dire à percevoir les questions importantes, à donner une vision claire des différentes interprétations et à proposer (si possible) une solution satisfaisante, sans forcer la décision, mais en mesurant aussi honnêtement que possible le degré de certitude auquel on peut parvenir.

L'exposé peut suivre le texte mot à mot. Mais il est préférable de répondre l'une après l'autre à des questions judicieusement choisies. À propos de chaque point débattu on présentera les options principales en classant les interprétations recueillies; on proposera enfin une solution en tenant compte des défauts et des mérites des options présentées. Il faut éviter de restituer pêle-mêle les informations recueillies lors de la lecture des travaux exégétiques, éviter aussi de proposer des solutions sans les justifier.

Le commentaire doit être présenté de manière telle que le lecteur puisse suivre le cheminement logique de l'interprète, vérifier le travail accompli et former sa propre opinion.

7) Commentaire théologique et (ou) pratique

En fonction de la nature du texte et de ses prolongements éventuels, il est utile de relier son interprétation aux autres domaines de la théologie. Cette partie sera plus ou moins développée ; ce sont les thèmes abordés au cours de l'exégèse qui le détermineront.